

CONTACT

CHRS KER GALLO

Tel. : 02 96 28 04 35

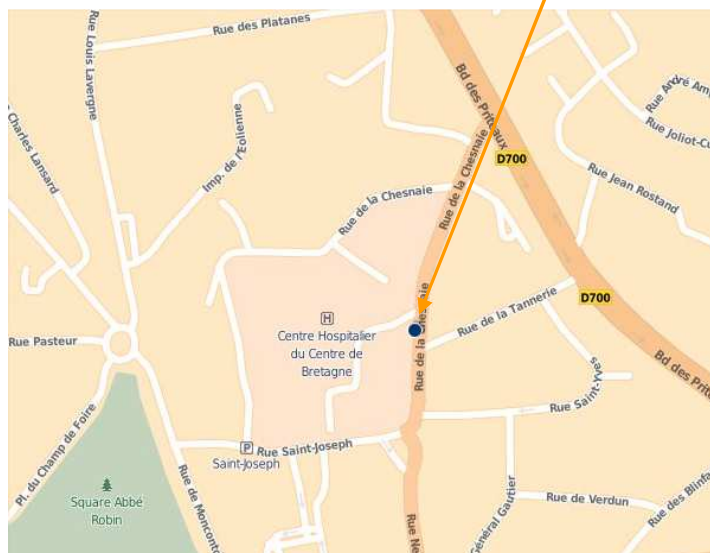
Fax : 02 96 28 04 36

Mail : logementhebergement@adalea.fr

ACCES

Nos bureaux sont situés à la Maison de l'Emploi

**1 rue de la Chesnaie
22 600 LOUDEAC**



Association Départementale
Accueil Écoute & Veille sociale - **LOGEMENT HÉBERGEMENT**
Emploi Formation - Ateliers d'insertion

**Centre d'Hébergement
et de Réinsertion Sociale
KER GALLO**



**Un projet d'insertion
Une aide à sa réalisation
Une équipe à vos côtés
Vous pouvez trouver des solutions**

www.adalea.fr

Les CHRS sont des établissements sociaux et médico-sociaux relevant du Code de l'action sociale et des familles.

PUBLIC ACCUEILLI :

Selon l'article L345-1 du Code de l'Action sociale et des familles : « *Bénéficiaire, sur leur demande, de l'aide sociale pour être accueillies dans des centres d'hébergement et de réinsertion sociale publics ou privés les personnes et les familles qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale* ».

Le CHRS KER GALLO accueille des hommes, des femmes, des couples, avec ou sans enfant, âgé de 18 à 65 ans

ADMISSION :

L'orientation se fait par la Commission Unique d'Admission (CUA) du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) des Côtes d'Armor.



L'accès au CHRS est soumis à une demande de prise en charge à l'Aide sociale à l'Hébergement accordée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. La durée initiale de séjour est de 6 mois, renouvelable en fonction de l'avancée du projet d'hébergement.

EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :



L'équipe est composée de 2 travailleurs sociaux ainsi que d'autres professionnels du Pôle Logement Hébergement : 1 secrétaire, 1 agent d'entretien, 1 Coordinatrice, 1 Responsable de pôle.

ACCUEIL :

L'hébergement se fait dans des appartements, du studio au T3, meublés et équipés, répartis sur la ville de Loudéac.



Les bureaux permettant d'accueillir les personnes pour les accompagner tout au long de leur hébergement, sont situés dans les locaux de la Maison de l'Emploi, 1 rue de la Chesnaie à Loudéac.

MISSIONS :

Le CHRS propose un accompagnement individualisé adapté aux besoins des personnes.

Un projet d'hébergement est élaboré en concertation avec la personne accueillie en prenant en compte les demandes et besoins exprimés.

Ce projet permet de s'accorder sur le contenu de l'accompagnement : emploi / formation, démarches administratives, accès aux soins, soutien à la vie quotidienne, gestion du budget, accès au logement, soutien à la parentalité...

Le déroulement du séjour dans la structure est soumis à un contrat de séjour et à règlement de fonctionnement sur les droits et les devoirs des résidents.

Les informations confiées sont protégées par le devoir de réserve. La communication des documents s'effectue dans le respect de la charte des droits et des libertés de la personne.

